

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 26 AOUT 2016

ETAIENT PRESENTS : Messieurs Pierre Etienne CONTESSE, Camille SIMAR, René SCHEIDER, Olivier DEFAUT, Jean-Paul VIVIEN, Mesdames Magalie SCHOLLAERT, Dominique JAVOUREZ, Céline VUAGNOUX, Evelyne MURGER, Martine BRICOUT.

SECRETAIRE : Monsieur Camille SIMAR

Préalablement au début de séance, le Maire demande aux élus présents si le compte-rendu du précédent conseil municipal appelle des remarques ou oppositions de leur part. A défaut, le compte-rendu du 1^{er} Juillet 2016, est adopté à l'unanimité des présents lors du conseil municipal du 1^{er} Juillet 2016.

I° - AFFAIRES SCOLAIRES

Magalie SCHOLLAERT fait le point sur les effectifs des différentes écoles à la rentrée scolaire 2016/2017 : 32 à l'école maternelle, 29 à l'école primaire de Tichey et 28 en primaire à Franxault.

Au vu de l'augmentation de ces effectifs, il peut s'avérer que l'ouverture d'une quatrième classe soit acceptée dans le courant du mois de septembre. Toutefois, il ne s'agira que d'un moyen provisoire pour l'année scolaire 2016/2017. Afin d'argumenter la demande d'ouverture, il sera proposé d'accepter les enfants nés en 2014.

L'ouverture de cette 4^{ème} classe nécessite un nouveau local, jusqu'à la réception du pôle scolaire. La location d'un algeco supplémentaire s'avère trop onéreuse, l'occupation de la salle des fêtes n'est pas possible eu égard aux locations des week-ends.

L'aménagement du préau à côté de la mairie est une solution envisageable. Le Sivos de l'Auxon prendrait à sa charge la réfection du préau. Un devis a été demandé à l'Entreprise BONGLET pour le plac. Au niveau de l'électricité, quelques prises et néons seront à installer.

Les enfants accéderaient à la salle de classe par l'entrée de la Mairie et pourraient ainsi disposer d'une pièce du logement comme vestiaires ainsi que des toilettes du logement.

Dominique JAVOUREZ souhaite que les fresques qui ont été réalisées sur les murs du préau, par les enfants du village dans les années 80, soient conservées.

II° - CHOIX DU NOM DES PLACES ET DU PARC

Le Maire, ensuite des différentes réunions de la Commission constituée à cet effet et au vu du résultat du sondage, soumet les propositions ci-dessous pour le nom des places et du parc communal :

- Place de l'Eglise : Parvis Sainte Trinité
- Place de la Mairie : Place de la Mairie
- Place vers chez Bernard BEAUNEE : Place de l'Oseraie. Monsieur ROUSSELET faisait ses osiers à cet endroit.
- Place vers chez Marie MINET : Place du Bois de la Dame, par rapport au lieudit « le bois de la dame » situé à proximité.
- Place vers chez René BOUCHARD : Place Henry NIOT
- Place du point d'apport volontaire : Place de la Borde Mortueux.
- Parc communal : Parc Aubry

Après avoir entendu ces débats et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'ensemble de ces propositions.

Un devis sera sollicité auprès de différents fournisseurs pour la création de ces plaques.

III° - BILAN DU 14 JUILLET

Le repas offert aux habitants le 13 Juillet au soir s'est très bien déroulé, les 120 convives ont passé une agréable soirée. Le bilan financier s'élève à la somme de 882.50 €, d'où une économie importante par rapport à l'année passée. Toutefois, ceci a nécessité beaucoup plus d'investissement personnel de la part des élus.

Le Maire, remercie à cet effet, l'ensemble des personnes qui se sont investies dans la préparation et l'organisation de ce repas.

La journée du 14 Juillet animée par les Associations du village a été maussade eu égard à la météo et n'a pas rapporté le bénéfice escompté, qui était prévu pour financer le spectacle de Noël des enfants.

L'ensemble des élus réfléchiront pour l'année prochaine, à l'organisation du repas le midi du 14 Juillet, suivi d'un après-midi avec jeux et animations diverses.

IV° - TRAVAUX AUXON

Le Maire rappelle que l'Auxon est gérée par un Syndicat, composé de trois représentants de chacune des huit communes adhérentes.

Il s'avère que des travaux sont nécessaires pour redonner un lit plus naturel à l'Auxon, notamment à proximité de l'A 36.

Ces travaux sont financés pour partie par l'Agence de l'Eau et la Région (à environ 80 %), le reste étant à la charge du Syndicat de l'Auxon. Toutefois, le coût pour l'ensemble des cinq lots, s'élève à la somme de 400 000 €.

Aussi, compte-tenu de l'investissement financier important qui resterait à la charge du Syndicat de l'Auxon, le budget de ce syndicat étant alimenté par les participations des communes adhérentes, il a été décidé par le Syndicat de l'Auxon, de réaliser les travaux dans un premier temps sur le lot N.3, le long de l'autoroute A36, pour un montant hors taxes de 59.500 €.

Dans le cadre de la demande de subvention, l'APRR serait sollicitée afin de prendre en charge financièrement les 20 % restants sur ce lot.

Lorsque le dossier de demande de subvention sera accordé en Commission et après exécution des travaux réalisés sur le lot N.3 et contrôle du résultat par le Syndicat de l'Auxon, il sera alors décidé par ce dernier de poursuivre ou non les opérations sur les autres lots.

V° - QUESTIONS DIVERSES

Circulation dans le village :

Dominique JAVOUREZ fait remarquer que le virage à la sortie de Franxault, sur la Route de Pagny, est particulièrement dangereux, de par le peu de visibilité et les automobilistes qui ont tendance à le couper. Il est proposé pour plus de sécurité, de matérialiser celui-ci par un panneau de signalisation « virage à gauche ».

Loi Nôtre :

Le compte-rendu de la réunion sur la loi Nôtre qui s'est tenue à la Communauté de Communes courant Juin, a été transmis aux élus.

Cette réunion portait notamment sur l'assainissement collectif et non collectif. Cette compétence étant déjà transmise à la Communauté de Communes par la Commune de Franxault, il s'avère que notre collectivité n'est pas concernée par ce transfert.

Fleurissement du village :

Evelyne MURGER fait remarquer que le fleurissement du village qui a été effectué cette année, n'a pas donné le résultat escompté, alors que l'investissement financier a été important.

Il sera à réfléchir pour l'année prochaine, à procéder à la plantation de plantes vivaces ou pluri-annuelles.

Le Maire informe que des jardinières en pierre, ont été offertes par une entreprise du village et entreposées à l'ancienne gare. Afin que celles-ci soient opérationnelles, il y a lieu de procéder à leur enduit et ensuite de les peindre suivant la proposition qui avait été faite par Mr DUPUIS.

Magalie SCHOLLAERT se charge, de contacter Mr DUPUIS, afin d'établir avec ce dernier le calendrier de ces travaux.

Ensuite, il sera décidé des lieux où celles-ci seront implantées. Il pourra être également proposé aux particuliers qui le souhaitent d'en mettre sur leur limite de propriété, tout en restant très prudent, quant au respect de la réglementation sur la sécurité routière.

Projet éolien :

Le Maire fait le compte-rendu de la réunion sur les éoliennes qui s'est tenue début Juillet. La commune de Franxault pourrait accueillir 2 à 4 éoliennes, de même que les communes de Montagny les Seures, Grosbois les Tichey, Bousselange, Pagny le Château et Chamblanc.

Une nouvelle rencontre aura lieu le 20 septembre 2016, avec les communes membres du groupe de travail.

Remerciements :

Le Maire fait part des remerciements adressés à la Commune par les époux DUGOIS-SCHEIDER à l'occasion de leur mariage.

L'Amicale des Donneurs de Sang a également adressé un courrier de remerciements à la Commune, pour la subvention qui leur a été octroyée pour l'année 2016.

Conseil Municipal :

Compte-tenu d'une représentation à l'église de Franxault le Vendredi 30 Septembre dans le cadre de l'automne musical, le prochain conseil municipal aura lieu le Jeudi 29 Septembre 2016.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22 heures 50.